

Communiqué de presse, 14 juin 2026

Un « non » à l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! » – un signal en faveur de soins de santé de qualité

Le peuple suisse a rejeté aujourd'hui l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! ». C'est une bonne nouvelle pour tous les patients en Suisse. Cette décision garantit les bases d'un système de santé de haute qualité et centré sur le patient.

Ce « non » est le choix de la fiabilité. Le système de santé suisse dépend de manière vitale du personnel qualifié provenant de l'UE et de l'AELE. Aujourd'hui, plus de 70 % des médecins nouvellement recrutés sont issus de l'étranger. Dans les régions à forte intégration transfrontalière, telles que le Tessin, la région lémanique ou celle de Bâle, une dénonciation de l'accord sur la libre circulation des personnes aurait immédiatement mis en péril la sécurité de l'approvisionnement en soins.

Le système de santé britannique illustre parfaitement les dérives d'une telle trajectoire : le Brexit y a provoqué une grave pénurie de personnel qualifié, dont les répercussions se font encore sentir aujourd'hui. La Suisse a choisi aujourd'hui de ne pas s'engager dans cette impasse.

Si le résultat d'aujourd'hui est réjouissant, les débats autour de l'initiative ont toutefois montré que le secteur de la santé ne doit pas se reposer sur ses lauriers. Ce verdict des urnes est aussi une feuille de route : il exige des investissements soutenus dans la formation en Suisse, des conditions de travail intéressantes et des conditions-cadres équitables pour tous les fournisseurs de prestations. Le personnel qualifié issu de l'immigration ne dispense pas de mener des réformes structurelles ; il constitue un pilier indispensable d'un système sous pression constante.

« Les soins ne se dispensent pas sur le papier, mais au chevet des patients, dans les blocs opératoires et aux urgences. C'est là que s'engagent chaque jour ces professionnels venus de l'étranger. Leur contribution est indispensable, et le peuple l'a fort heureusement reconnu aujourd'hui. » *Vincent Michellod, membre du comité d'ospita*

« Le « non » prononcé aujourd'hui à une fermeture de la Suisse au personnel qualifié est, en réalité, un « oui » à la prise en charge des patients. » *Guido Schommer, secrétaire général d'ospita*

À propos d'ospita ospita est l'association des entreprises de santé privées en Suisse. Les membres d'ospita prennent en charge chaque année plus de 330 000 patients hospitalisés,

exploitent environ 30 % des salles d'opération, assurent 27 % des services d'urgence et 23 % des sites MHS. Ils forment plus de 2 600 apprentis ainsi que plus de 1 000 médecins assistants – sans subventions et sous leur entière responsabilité.

Renseignements :

Guido Schommer, secrétaire général d'ospita, +41 79 300 51 45 ;
guido.schommer@ospita.ch